

Educateur en mobilité par le chien guide

RNCP42045 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42002
Code(s) ROME	A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2029

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D AVEUGLES · SIRET : 37786477200027

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitatio n
ASSOCIATION DE FORMATION AUX METIERS DU HANDICAP VISUEL PAR L'AIDE ANIMALIERE	49225162400028	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Educateur en mobilité par le chien guide vise à former des professionnels capables d'assurer l'ensemble du parcours du chien guide et de son futur bénéficiaire, depuis le suivi sanitaire et la prééducation jusqu'à la formation du binôme et l'accompagnement en fin de carrière du chien.

Elle s'inscrit dans le champ :

- de la compensation du handicap visuel
- du médico-social
- de l'éducation spécialisée canine
- de l'inclusion et de l'accessibilité

Le professionnel exerce au sein d'une école de chiens guides, en coordination avec une équipe pluridisciplinaire.

La certification répond aux enjeux d'accessibilité et atteste la capacité à garantir :

- La sécurité des déplacements
- L'autonomie des personnes déficientes visuelles
- Le bien-être et la fiabilité du chien guide
- La continuité et la stabilité du binôme

ACTIVITÉS VISÉES

Suivi de la santé et du développement du chien

Accompagnement des familles d'accueil pendant la prééducation du chiot

Pré-éducation et socialisation du futur chien guide

Ingénierie et évaluation du parcours éducatif du chien guide

Formation technique spécifique au guidage

Évaluation de la situation globale et des capacités de la personne déficiente visuelle dans le cadre de la demande de chien guide

Information et conseil de la personne déficiente visuelle sur les moyens de compensation de son handicap

Enseignement individualisé des techniques de locomotion adaptées

Sélection et essais de compatibilité avec le chien guide

Planification et ingénierie de la remise

Conduite de la formation technique au déplacement

Évaluation et maintien de la performance du binôme

Gestion des réorientations, de la fin de carrière et de la fin de vie du chien guide

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Assurer la veille sanitaire et le suivi physiologique du chien en appliquant les protocoles préventifs et curatifs pour garantir son bien-être et sa disponibilité au travail.

Piloter l'organisation logistique et l'hygiène de l'environnement canin en mobilisant les ressources nécessaires pour maintenir la sécurité sanitaire des locaux.

Évaluer les candidatures à la fonction de famille d'accueil en appliquant les critères de sélection prédéfinis afin de sélectionner des profils adaptés à l'accueil et à la pré-éducation d'un futur chien guide.

Former les familles d'accueil aux protocoles sanitaires du quotidien, aux bases d'éducation du chiot, aux repères liés à la déficience visuelle, en adaptant les supports et la pédagogie, afin de s'assurer d'une mise en œuvre cohérente de la pré-éducation.

Proposer des ajustements aux familles d'accueil en analysant leurs pratiques éducatives avec le chiot, lors de séances en environnements variés, afin de s'assurer du respect des besoins développementaux du chiot dans le cadre contractuel.

Animer des rencontres collectives de familles d'accueil en mobilisant des techniques d'animation de groupe afin de faciliter les échanges d'expériences, l'alignement des pratiques et la continuité éducative autour du suivi des chiots.

Former le chiot aux étapes d'éveil et de socialisation en mettant en œuvre des programmes adaptés pour favoriser ses facultés d'adaptation.

Évaluer les aptitudes et la progression technique du chien en utilisant des outils d'évaluation standardisés pour valider sa préparation à passer la capacité à guider (CAG).

Élaborer le plan d'éducation technique au guidage en adaptant les méthodes d'apprentissage aux aptitudes et au tempérament du chien pour garantir la fiabilité de son travail.

Former le chien à la prise d'initiative dans le guidage en appliquant des techniques d'apprentissage positives pour assurer la sécurité et l'autonomie future de la personne déficiente visuelle.

Évaluer la situation globale d'une personne déficiente visuelle en repérant ses aptitudes physiques, cognitives, relationnelles et ses compétences en orientation et déplacement autonome, afin de déterminer la compatibilité avec un projet d'attribution de chien guide en sécurité.

Conseiller une personne déficiente visuelle sur les moyens disponibles de compensation en mobilité en présentant de manière objective les avantages et contraintes du chien guide afin de lui permettre une prise de décision libre et éclairée.

S'assurer de l'accessibilité des informations relatives aux moyens de compensation en adaptant les supports et modalités de communication aux besoins spécifiques de la personne déficiente visuelle afin d'assurer l'égalité d'accès à l'information.

Enseigner des techniques de bases individualisées de locomotion, en transmettant les méthodes d'orientation adaptées aux capacités, et à l'environnement de la personne déficiente visuelle, afin de développer son autonomie et sa sécurité dans ses déplacements.

Analyser la compatibilité technique et relationnelle entre la personne déficiente visuelle et le chien en réalisant des essais de terrain pour valider la pertinence de l'attribution.

Concevoir le projet personnalisé de remise en planifiant les étapes logistiques et pédagogiques pour assurer la réussite du binôme (la personne déficiente visuelle et son Chien Guide).

Former le bénéficiaire à prendre soin et à interagir avec le chien en situation réelle de déplacement afin de garantir le bien-être du chien et la sécurité du binôme dans le temps.

Analyser les pratiques du binôme en réalisant des suivis périodiques pour décider en autonomie et mettre en œuvre les ajustements nécessaires afin de prévenir une rupture de l'appariement.

Repérer les difficultés psychosociales de la personne en lui prodiguant les premiers conseils dans l'intérêt du binôme.

Piloter la fin d'activité du chien guide en coordonnant les étapes humaines et logistiques pour sécuriser la transition vers la retraite ou un renouvellement.

Blocs de compétences

RNCP42045BC01 — Pilotage de la santé et de l'environnement de vie du chien

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la veille sanitaire et le suivi physiologique du chien en appliquant les protocoles préventifs et curatifs pour garantir son bien-être et sa disponibilité au travail.

Piloter l'organisation logistique et l'hygiène de l'environnement canin en mobilisant les ressources nécessaires pour maintenir la sécurité sanitaire des locaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation réelle au chenil

Questionnement du jury

RNCP42045BC02 — Encadrement et formation des familles d'accueil

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer les candidatures à la fonction de famille d'accueil en appliquant les critères de sélection prédéfinis afin de sélectionner des profils adaptés à l'accueil et à la pré-éducation d'un futur chien guide.

Former les familles d'accueil aux protocoles sanitaires du quotidien, aux bases d'éducation du chiot, aux repères liés à la déficience visuelle, en adaptant les supports et la pédagogie, afin de s'assurer d'une mise en œuvre cohérente de la pré-éducation.

Proposer des ajustements aux familles d'accueil en analysant leurs pratiques éducatives avec le chiot, lors de séances en environnements variés, afin de s'assurer du respect des besoins développementaux du chiot dans le cadre contractuel.

Animer des rencontres collectives de familles d'accueil en mobilisant des techniques d'animation de groupe afin de faciliter les échanges d'expériences, l'alignement des pratiques et la continuité éducative autour du suivi des chiots.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation simulée

Mise en situation réelle

Mise en situation vidéo

Questionnement du jury

RNCP42045BC03 — Education du futur chien guide

LISTE DE COMPÉTENCES

Former le chiot aux étapes d'éveil et de socialisation en mettant en œuvre des programmes adaptés pour favoriser ses facultés d'adaptation.

Évaluer les aptitudes et la progression technique du chien en utilisant des outils d'évaluation standardisés pour valider sa préparation à passer la capacité à guider (CAG).

Élaborer le plan d'éducation technique au guidage en adaptant les méthodes d'apprentissage aux aptitudes et au tempérament du chien pour garantir la fiabilité de son travail.

Former le chien à la prise d'initiative dans le guidage en appliquant des techniques d'apprentissage positives pour assurer la sécurité et l'autonomie future de la personne déficiente visuelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle

Dossier technique

Questionnement du jury

RNCP42045BC04 — Évaluation et préparation de la personne déficiente visuelle au projet chien guide

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer la situation globale d'une personne déficiente visuelle en repérant ses aptitudes physiques, cognitives, relationnelles et ses compétences en orientation et déplacement autonome, afin de déterminer la compatibilité avec un projet d'attribution de chien guide en sécurité.

Conseiller une personne déficiente visuelle sur les moyens disponibles de compensation en mobilité en présentant de

manière objective les avantages et contraintes du chien guide afin de lui permettre une prise de décision libre et éclairée.

S'assurer de l'accessibilité des informations relatives aux moyens de compensation en adaptant les supports et modalités de communication aux besoins spécifiques de la personne afin d'assurer l'égalité d'accès à l'information.

Enseigner des techniques de bases individualisées de locomotion, en transmettant les méthodes d'orientation adaptées aux capacités, et à l'environnement de la personne déficiente visuelle, afin de développer son autonomie et sa sécurité dans ses déplacements.

Analyser la compatibilité technique et relationnelle entre la Personne Déficiente Visuelle et le chien en réalisant des essais de terrain pour valider la pertinence de l'attribution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation simulée

Dossier technique

Questionnement du jury

RNCP42045BC05 — Formation et suivi du binôme personne déficiente visuelle – chien guide

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir le projet personnalisé de remise en planifiant les étapes logistiques et pédagogiques pour assurer la réussite du binôme (la personne déficiente visuelle et son chien guide).

Former le bénéficiaire à prendre soin et à interagir avec le chien en situation réelle de déplacement afin de garantir le bien-être du chien et la sécurité du binôme dans le temps.

Analyser les pratiques du binôme en réalisant des suivis périodiques pour décider en autonomie et mettre en œuvre les ajustements nécessaires afin de prévenir une rupture de l'appariement.

Repérer les difficultés psychosociales de la personne en lui prodiguant les premiers conseils dans l'intérêt du binôme.

Piloter la fin d'activité du chien guide en coordonnant les étapes humaines et logistiques pour sécuriser la transition vers la retraite ou un renouvellement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier technique

Mise en situation réelle

Entretien individuel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Éducateur exerce au sein de centres d'éducation rattachés à des associations de chiens guides d'aveugles comprenant entre 3 et 50 salariés.

Il exerce à la croisée du médico-social, de la relation d'aide et de l'éducation canine spécialisée, au service d'un public en situation de handicap visuel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur en mobilité par le chien guide

Educateur de chiens guides d'aveugles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2006 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de la commission de labellisation des centres d'éducation des chiens-guides d'aveugles ou d'assistance ainsi qu'aux critères techniques de labellisation, modifié par l'arrêté du 9 mai 2017 relatif aux critères techniques de labellisation des centres d'éducation des chiens-guides d'aveugle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Modérée (3/5)

Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé de 2 éducateurs de chiens guides d'aveugles disposant de 3 ans d'expérience minimum dans le métier. Ces éducateurs n'entretiennent aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats à la certification.

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2029
Date de dernière délivrance possible	01/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	5	0	100 %	—
2024	5	0	100 %	—
2023	3	0	100 %	100 %
2022	6	0	100 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35212

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.chiensguides.fr/professionnels/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles>

Fiche officielle (France Compétences)

